

PRIX ALIMENTERRE

Règlement du Prix ALIMENTERRE 2021/2022, 9^e ÉDITION



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

PRIX  **9^e ÉDITION**
 **ALIMENTERRE**
Concours des initiatives jeunesse

**VOUS VOUS MOBILISEZ
EN FAVEUR D'UNE
AGRICULTURE
ET UNE
ALIMENTATION
DURABLES
ET SOLIDAIRES ?**

Vous avez entre 14 et 25 ans
Votre initiative s'inscrit dans
le prolongement du Festival ALIMENTERRE



Le Comité Français pour la Solidarité Internationale, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, valorise les initiatives des jeunes. Animations, vidéos, stands...

**ENVOYEZ-NOUS VOS PROJETS
AVANT LE 15 MARS 2022**

Règlement et récompense sur alimenterre.org

PARTICIPATION LIBRE ET GRATUITE



Avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniël et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal.
Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

CONTEXTE

L'accès à une alimentation en qualité et en quantité suffisante est un enjeu partagé par tous les citoyens du monde. En septembre 2015, les États membres des Nations unies se sont engagés à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » d'ici 2030 (Objectif de développement durable n°2).

Pourtant, plus de 800 millions de personnes dans le monde, soit 1 personne sur 9, principalement des ruraux, souffrent de la faim. Il s'agit pour moitié de paysannes et de paysans. Le système alimentaire actuel ne répond pas aux défis économiques, sociaux et environnementaux. L'agriculture fait figure d'accusée quand on parle climat. Elle est directement et indirectement responsable du quart des émissions globales de gaz à effet de serre. Mais elle est également une victime, quand frappent sécheresses et inondations affectant en premier lieu les pays du Sud. Si rien n'est fait, le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait doubler d'ici à 2050¹. En plus de la dégradation des ressources naturelles, la maltraitance animale est pointée du doigt. Le gaspillage alimentaire représente 30 % de la production mondiale. Malgré ces constats, des initiatives germent à travers le monde pour mettre en place des systèmes alimentaires durables et solidaires et promouvoir des politiques en faveur de la souveraineté alimentaire. L'agroécologie, le consommateur local, la possibilité pour une population de choisir la nourriture qu'elle souhaite consommer sont autant de pistes applicables sur tous les territoires. L'alimentation doit cesser d'être considérée comme une marchandise comme une autre car elle est nécessaire à la vie et que sa production est soumise aux aléas climatiques.

Pour contribuer à un système alimentaire durable et solidaire, le consommateur a un rôle à jouer. Informé des enjeux économiques, sociaux, environnementaux en France et dans le monde, il peut faire évoluer ses choix de consommation et agir en tant que citoyen, en contribuant à la co-construction de politiques de long terme aux niveaux local, national, et mondial, avec les différents acteurs liés à l'alimentation. A garder

LE PRIX ALIMENTERRE

Historique

Pour aborder ces enjeux auprès du grand public et des jeunes et susciter chez eux l'envie d'agir en faveur du droit à l'alimentation, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) cordonne depuis 2007 le festival ALIMENTERRE du 15 octobre au 30 novembre. Pour cela, le CFSI met à disposition des outils pédagogiques et anime le réseau ALIMENTERRE. Les coordinateurs territoriaux ALIMENTERRE qui le constituent, accompagnent les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs actions. Chaque année, ce sont plus de 2 800 acteurs mobilisés et plus de 70 000 citoyens sensibilisés, dont 58 % de jeunes. **L'enseignement agricole est partenaire de l'évènement : plus de 150 lycées s'impliquent annuellement.**

En 2012, le prix ALIMENTERRE a été conçu par le CFSI, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, afin d'offrir un outil de mobilisation et de sensibilisation du public jeune (14-25 ans) sur les enjeux agricoles et alimentaires.

Dans un objectif de capitalisation des initiatives contribuant au droit à l'alimentation, le Prix récompense et valorise les initiatives novatrices et / ou mobilisatrices mises en œuvre par les jeunes dans le cadre de leur parcours scolaire ou non, en lien avec les thématiques du Festival ALIMENTERRE. Il s'agit d'être créatifs et de proposer des actions de sensibilisation aux enjeux alimentaires et agricoles, et aux interdépendances dans ce système alimentaire.

¹ GIEC

Objectifs du prix

L'objectif de ce prix est de récompenser et valoriser les initiatives mobilisatrices, à fort impact et reproductibles, portées par les jeunes sur leur territoire en faveur du droit à l'alimentation ici et à l'international.

Qui peut participer ?

La participation est ouverte aux jeunes de 14 à 25 ans habitant en France et constitué en groupe de 3 personnes minimum. Les candidatures doivent obligatoirement être déposées par une organisation légalement constituée, en particulier :

- Établissement d'enseignement secondaire et supérieur.
- Association

La participation au prix est libre et gratuite. La liste des jeunes impliqués devra obligatoirement être annexée à la demande.

Les initiatives éligibles

Porteurs de l'initiative : les jeunes de 14 à 25 ans (représentés par une structure juridique)

Objectifs possibles de l'initiative :

- Faire prendre conscience des enjeux de solidarité et d'interdépendance entre les régions du monde, en matière de systèmes alimentaires
- Mobiliser des acteurs du territoire pour œuvrer pour des systèmes agricoles et alimentaires plus durables, solidaires, et contribuer au droit à l'alimentation
- Sensibiliser le grand public et/ou inciter à adopter un mode de consommation plus responsable

Le cœur du Prix ALIMENTERRE : mettre en évidence le lien entre le local et l'international et s'engager pour des systèmes alimentaires plus durables et plus justes.

Publics visés par l'initiative : futurs professionnels et professionnels agricoles et alimentaires, élève et/ou étudiant de l'enseignement général, citoyens-consommateurs.

Thématique(s) abordée(s) ² : Agriculture durable, alternatives de commercialisation, agrobusiness, biodiversité, climat et énergie, commerce international, Elevage-viande-lait, faim et malnutrition, genre, impact des choix de consommation, transformation et filières, politiques agricoles. Une mise en perspective de la thématique du local au global est demandée.

Type d'actions : les actions novatrices et/ou mobilisatrices, ou impulsant des changements durables au niveau des jeunes participants, des cibles, de l'établissement, des associations, des partenaires et du territoire. Exemples d'actions : **réalisation de vidéo, de jeux de société, organisation de conférences, de podcasts, accueil d'une exposition, animation dans un établissement, passage de la cantine en bio et équitable, réalisation d'ateliers, création de filières locales et équitables, échanges avec des acteurs internationaux, etc.**

² La plateforme alimenterre.org propose une série de ressources (études, articles, fiches pédagogiques, jeu) classées autour de ces thématiques.

Partenaires éventuels du projet :

- **Associations (associations étudiantes, socio-culturelles, de solidarité internationale, etc.)**
- **Etablissements d'enseignements (primaire, secondaire, supérieur)**
- **Collectivité territoriale**
- **Acteurs du monde agricole et alimentaire**
- **Consommateurs ou groupes de consommateurs**
- **Organisation de solidarité internationale**

/ !\ Des liens avec des acteurs du monde agricole et alimentaire dans les pays du sud sont encouragés

Dates de réalisation de l'action : 2021-2022. L'essentiel des activités devra déjà avoir été mis en œuvre au moment de la présentation de l'action en mars 2022.

Support de présentation de l'action : Les candidats devront présenter **une fiche de présentation de l'action** (disponible sur le site alimenterre.org) accompagnée de supports éventuels (photos, vidéos, autre). Le jury valorisera davantage le récit de la démarche que la qualité des supports présentés.

/!\ Recommandation pour les vidéos et podcasts : durée maximale de 8/10 min.

Accompagnement et ressources disponibles

Nous recommandons fortement aux candidats de prendre contact avec le coordinateur ALIMENTERRE³ sur son territoire avant de présenter leur initiative.

Afin de vous accompagner au mieux, nous vous encourageons vivement à vous pré-inscrire et à assister, si vous le souhaitez, à une réunion d'information ! Cette étape ne vous engage pas de façon définitive et a pour objectif de vous aider dans la réalisation de votre projet : <https://fr.surveymonkey.com/r/PrixALIMENTERRE2022>

Des ressources pédagogiques sur les thématiques abordées par ALIMENTERRE sont disponibles sur notre site web : www.alimenterre.org

Des exemples d'initiatives jeunesse sont également disponibles sur la plateforme alimenterre.org : <https://www.alimenterre.org/les-initiatives-jeunesse-en-france>

Déroulement

Septembre 2021 : lancement du Prix ALIMENTERRE, concours des initiatives jeunesse ([la préinscription](#) vous permet d'être convié à une réunion d'information organisée par le CFSI et la DGER)

Novembre 2021 : réunion d'information

15 mars 2022 (avant minuit) : date limite de dépôt des candidatures (voir le chapitre « Modalités pratiques » ci-dessous)

Avril 2022 : annonce des lauréats.

Mai 2022 : remise des prix au ministère de l'agriculture.

Juin 2022 : valorisation des initiatives sur les sites alimenterre.org⁴ et de l'enseignement agricole.

Février-Mars 2023 : Présentation des initiatives lauréates au Salon international de l'agriculture (SIA) à Paris.

³ Annexe

⁴ <https://www.alimenterre.org/les-initiatives-jeunesse-en-france>

Prix

Financement de projet dans un but de valorisation, extension, reproduction de l'action :
3 600 euros répartis entre les 3 premiers lauréats.

Présentation des initiatives lauréates au SIA sur le stand du Ministère de l'agriculture

Valorisation des fiches de présentation de l'expérience sur les sites alimenterre.org et de l'enseignement agricole.

Nouveauté : les open – badges

Depuis 2020, la DGER du Ministère de l'agriculture et l'alimentation décerne des Open-badges à tous les participants de ce concours. Il s'agit d'une reconnaissance de compétences acquises dans le cadre d'un apprentissage non-formel et qui peut être valorisée dans le CV des candidats.

En prenant part à ce concours, vous obtiendrez, l'une des deux gratifications suivantes :

- Open-badge « Lauréat ALIMENTERRE » : pour les lauréats et coups de coeur
- Open-badge « Citoyen ALIMENTERRE » : pour tous les autres participants



Modalités pratiques

Tout groupe participant devra faire parvenir sa candidature avant le 15 mars 2022 minuit (cachet de la Poste ou date du message électronique faisant foi). Cet envoi contiendra :

- la fiche expérience présentée avec soin en **format word** ;
- l'annexe concernant les participants au projet ;
- l'annexe concernant le droit à l'image ;
- une ou plusieurs photos illustrant le projet, photos de qualité en format jpeg ;
- autre support éventuel (vidéo, photo, articles, etc.).

Adresse électronique du CFSI pour l'envoi direct ou par « wetransfer »

Indiquer dans le titre « Prix ALIMENTERRE »

alimenterre@cfsi.asso.fr

Adresse postale du CFSI pour l'envoi en clé USB / CD (prévenir par mail)

Nous demander l'adresse postale avant envoi, le siège social du CFSI étant amené à changer.

CRITÈRES

Le jury sélectionnera les initiatives lauréates répondant à un ou plusieurs de ces critères.

OBJECTIF	PRISE DE CONSCIENCE ET MOBILISATION Importance de la nécessité de plus de solidarité, par la mise en oeuvre de systèmes agricoles et alimentaires durables et solidaires
IMPLICATION	JEUNES DE 14 À 25, EN GROUPE Implication active dans la mise en oeuvre et la valorisation de l'initiative
QUALITÉ PERTINENCE	THÉMATIQUES / ACTIONS / ACTEURS Lien avec les thématiques du festival, actions adaptées aux cibles, acteurs du territoires et/ou internationaux impliqués
APPROCHE SYSTÉMIQUE LIEN INTERNATIONAL	INTERDÉPENDANCES Le projet permet de développer une réflexion sur les interdépendances dans le système alimentaire mondial
EFFETS PRODUITS	RÉSULTATS DE L'INITIATIVE Actions mobilisatrices, acteurs du territoire impactés, effets quantifiables, etc.
VALORISATION DE L'INITIATIVE	REPRODUCTION DE L'INITIATIVE / QUALITÉ DES SUPPORTS Initiative inspirante et/ou reproductible, supports qualitatifs, projet ponctuel ou dans le long terme, etc.
UTILISATION DU PRIX	POURSUIVRE, DÉVELOPPER, REPRODUIRE L'INITIATIVE Si vous êtes lauréat, comment utiliserez-vous le prix ?

Autre

Le CFSI représenté par sa direction, conjointement avec la Direction Générale de l'Enseignement et la Recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sont seules habilitées à régler les points non prévus au règlement et à accorder des dérogations. En cas de litige, ces personnes morales se réservent tous les droits d'arbitrage.

LES ORGANISATEURS DU PRIX

Le CFSI



Acteur historique du mouvement associatif de solidarité internationale en France, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) a été créé en 1960 sous le nom de Comité français contre la faim. Il répondait alors à l'appel de la FAO pour une lutte mondiale contre la faim et a soutenu les initiatives de nombreuses ONG françaises dans ce domaine. Au milieu des années 90, il actualise sa mission et change de nom. Aujourd'hui, le CFSI, association reconnue d'utilité publique, rassemble 24 membres (associations, syndicats, collectivités territoriales). Pour Stéphane Hessel, président d'honneur du CFSI jusqu'en 2013, une vision et une ambition fondent cette solidarité : promouvoir et faire respecter les droits humains partout dans le monde. Parmi ses différents programmes, le CFSI coordonne ALIMENTERRE. ALIMENTERRE est soutenu financièrement par l'Agence Française de Développement, le Fonds de dotation Biocoop, la Fondation Daniel et Nina Carasso, Léa Nature, Triballat Noyal Vrai.

www.cfsi.asso.fr - www.alimenterre.org



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Direction générale de l'enseignement et de la recherche

La Direction générale du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation exerce la tutelle des établissements publics et privés d'enseignement technique et de formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires, et des établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager.

La coopération internationale est l'une des cinq missions assignées par le Code Rural à l'enseignement agricole (les quatre autres étant la formation initiale, la formation continue, l'insertion et le développement des territoires) et les actions d'éducation au développement et à la citoyenneté mondiale contribuent pleinement à la mise en œuvre de cette mission. En ce sens, la DGER soutient chaque année les actions menées dans le cadre du Festival et du Prix ALIMENTERRE et encourage les établissements à y prendre une part active.

<http://agriculture.gouv.fr>

de l'enseignement et de la recherche (DGER) l'Agriculture et de l'Alimentation exerce la

Le Réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale



Le RED (Réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale) est un réseau de l'enseignement agricole, né en 1998, dédié à l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale (ECSI). Il dépend du BRECI (Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale) du Ministère de l'Agriculture. En relation étroite avec les autres réseaux géographiques et les chargés régionaux de coopération internationale du ministère, le RED forme et accompagne les acteurs de l'enseignement agricole dans leur projets de mobilité internationale (préparation au départ et valorisation au retour), d'accueil de partenaires étrangers, d'animations et activités sur les thèmes de l'alimentation durable, des inégalités, de l'interculturel... Ce réseau est né en 1998 du besoin des enseignants de créer et d'utiliser des outils leur permettant d'intégrer l'ECSI dans leurs pratiques pédagogiques. Le réseau s'adresse aux équipes pédagogiques de l'enseignement agricole pour : favoriser les échanges d'expériences, améliorer la connaissance des outils pédagogiques, valoriser les actions et projets des établissements.

<https://red.educagri.fr/>

REPERTOIRE DU RESEAU ALIMENTERRE

Vous souhaitez un accompagnement dans l'organisation de votre action et candidater au prix ALIMENTERRE ? Vous pouvez prendre contact avec le coordinateur ALIMENTERRE sur votre territoire ! Rendez-vous sur la [carte du réseau sur alimenterre.org](http://carte_du_reseau_sur_alimenterre.org) ou le réseau d'éducation à la citoyenneté à la solidarité internationale de l'enseignement agricole : Danuta.Rzewuski@educagri.fr ; vincent.rousval@educagri.fr



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

